Huy, le 5 novembre 2026.

Département RH

CONSTITUTION D'UNE RÉSERVE DE RECRUTEMENT D'EMPLOYÉ D'ADMINISTRATION (H/F/X) AU SEIN DE LA VILLE DE HUY.

Employeur	Ville de Huy
Poste	Employé d'administration (H/F/X) – Niveau D4 (CESS)
Régime de travail	Temps plein / Temps partiel
Contrat de travail	Réserve de recrutement

RESPONSABILITÉS ET TÂCHES SPÉCIFIQUES LIÉES À LA FONCTION (*)

- Gérer l'accueil et la prise en charge des usagers (travailleurs, citoyens, etc.)
- Veiller à la gestion administrative des dossiers

PROFIL

Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur délivré par les écoles belges secondaires belges ou reconnus en Fédération Wallonie-Bruxelles ou possédant un titre de compétence de base délivré par le Consortium de validation des compétences et correspondant au niveau du diplôme de l'enseignement secondaire supérieur.

BARÈME

Barème communal de niveau 2 – Échelle D4
Traitement annuel brut non indexé de 15.172,57 € sans ancienneté,
Soit 2.791,75 € mensuel brut indexé au 01.09.2026

Possibilité de valoriser l'ancienneté, à concurrence de maximum 6 ans dans le secteur privé en lien avec la fonction et l'entièreté du secteur public.

COMMENT POSTULER ?

Adresser votre dossier de candidature – lettre de motivation, Curriculum vitae, copie du diplôme et extrait de casier judiciaire de moins de 3 mois, pour le **25 novembre 2026** au plus tard ; à l'adresse https://huy-formulaires.guichet-citoyen.be/ressources-humaines/recrutements/

Le Département des Ressources Humaines de la Ville de Huy est à votre disposition pour toutes questions relatives à l'organisation du recrutement auprès du Responsable du Département, M. Johan CHILOT - 085/21.78.21 ext.400 - johan.chilot@huy.be.

(*) Le descriptif détaillé du poste se trouve sur la page « *Accueil "/ "Ma Commune" /" Services communaux" /" Ressources humaines"* » du site web de la Ville de Huy www.huy.be.

/!\ Il ne sera pas tenu compte des dossiers incomplets à la date de clôture des candidatures et des candidatures déposées après la date de clôture des candidatures.

La correspondance doit être adressée, sans indication de nom, au Collège Communal de la Ville de Huy ou au Bourgmestre de la Ville de Huy, à l'adresse suivante :
Ville de Huy – Département Ressources humaines - Grand'Place 1, 4500 Huy
Tél. : 085/21 78 21 - E-mail : **johan.chilot@huy.be** - www.huy.be